



Obtenir paiement des dommages et interets

Par **nonostef59**, le **22/06/2015** à **17:21**

Bonjour,

J'ai été victime d'escroquerie en 2010 suite à un achat à un particulier avec paiement par mandat cash urgent (2000€). N'étant pas la seule à avoir porté plainte, l'auteur a été retrouvé et un proces a eu lieu au TGI de paris. Cet escroc a été condamné à payer des dommages et intérêts à chacune des victimes, or à ce jour, je n'ai toujours rien eu. J'ai contacté le SARVI plusieurs fois qui m'a dit qu'on ne pouvait rien faire car la decision n'est pas définitive. Comment savoir quand la decision sera definitive, et quels moyens je peux avoir pour pretendre à récupérer ce qui m'est dû? En cherchant sur internet, j'ai appris que cet escroc est desormais gerant d'une concession automobile, il est donc solvable? Pouvez vous me dire ce que je dois faire svp?